

## Le Burundi satisfait de "l'extension de la carte diplomatique" en 2018

@rib News, 14/02/2019 Source Xinhua Le ministre burundais des Affaires Étrangères est satisfait de "l'extension de la carte diplomatique" du pays en 2018, a déclaré jeudi soir à Bujumbura Ezéchiel Nibigira, chef de la diplomatie burundaise.

M. Nibigira a tenu ces propos lorsqu'il présentait à la presse le bilan des réalisations de son ministère au cours de l'exercice 2018. "Dans le but d'élargir davantage le cercle des amis du Burundi, de nouveaux partenaires bilatéraux ont été identifiés", a indiqué le ministre, en citant le Togo, la République dominicaine, l'Indonésie et le Tadjikistan. Les démarches entreprises avec la République dominicaine et le Tadjikistan ont abouti à la signature des communiqués conjoints entre chacun des deux pays et le Burundi sur l'établissement des relations diplomatiques, a-t-il ajouté. En parallèle, le ministre burundais des Affaires Étrangères a également assuré la mise en application des accords de coopération signés entre le Burundi et certains pays partenaires dont la Turquie et la Russie. Le Burundi a conclu avec la Turquie et la Russie, des accords sur "l'exemption de visas" pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service, a rappelé le ministre. En outre, le Burundi s'est félicité aussi d'avoir pu "négocier davantage" sur 134 bourses d'études universitaires auprès de 11 partenaires bilatéraux, dont 48 d'entre elles sont accordées par la Chine. Toutefois, le ministre a reconnu que la diplomatie burundaise a dû faire face à "quelques contraintes" au cours de l'année passée. Sur ce, il a cité d'abord la persistance des "sanctions injustes" infligées au Burundi en application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou de 2000 entre le groupe des pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique dont le Burundi, et l'Union européenne (UE). Le 14 mars 2016, l'UE a annoncé la suspension de l'aide financière directe à l'administration burundaise, en invoquant la violation par cette dernière de l'article 96 de l'Accord de Cotonou portant sur la protection des droits humains, une accusation rejetée par le gouvernement burundais. Sur le palmarès des difficultés auxquelles le Burundi ont été confrontés en 2018, M. Nibigira a aussi évoqué "le mauvais voisinage" du Rwanda qui "menace constamment la sécurité" du Burundi à la frontière commune avec les deux pays. Il a profité de cette occasion pour annoncer qu'en 2019, la diplomatie burundaise poursuivrait, avec "le même élan et le même dynamisme", les mêmes efforts, visant "la levée totale des incompréhensions" avec certains partenaires et la conclusion de nouveaux accords.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});